



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ RELATIF A LA LOCATION,
L'EXPLOITATION ET AU SUPPORT DU
LOGICIEL CLICRDV EN MODE SAAS**

**DÉCISION N° DM-22-017
EN DATE DU 12 JANVIER 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-20-494 en date du 2 juin 2020, portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT que le marché relatif à la location, l'exploitation et au support du logiciel CLICRDV arrive à échéance au 31 décembre 2021 ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de poursuivre la maintenance du logiciel CLICRDV ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société SOLOCAL – 204 Rond-Point du Pont de Sèvres – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, représentée par Monsieur Hervé MILCENT en qualité de président du conseil d'administration, un marché relatif à la location, l'exploitation et au support du logiciel CLICRDV en mode SAAS.

La validité de ce marché est à compter du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 et est reconductible de façon tacite 3 fois pour une période d'un, pour se terminer le 31 décembre 2025.

Le montant annuel de la maintenance s'élève à 4 445.88 € HT (Quatre mille quatre cent quarante-cinq euros et quatre-vingt-huit centimes)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220112-lmc1H9187H1-AR Date de réception en Préfecture : 12/01/2022 Date de Publication : 12/01/2022

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de l'administration
générale et de l'open data,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220112-lmc1H9187H1-AR
Date de réception en Préfecture : 12/01/2022
Date de Publication : 12/01/2022